



KONFERENZ DER KANTONSREGIERUNGEN
CONFERENCE DES GOUVERNEMENTS CANTONAUX
CONFERENZA DEI GOVERNI CANTONALI
CONFERENZA DA LAS REGENZAS CHANTUNALAS

Aux médias

Oui au franc fiscal valorisé

Large soutien des Exécutifs à la RPT

Pas moins de 124 conseillères et conseillers d'Etats de 24 cantons s'engagent activement en faveur de la Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre Confédération et cantons (RPT). En soutenant ce projet soumis à votation le 28 novembre prochain, toutes et tous approuvent une réforme fondamentale qui valorise les recettes fiscales et renforce de manière décisive la cohésion de la Suisse.

La liste des "Exécutifs en faveur de la RPT" comprend à ce jour 124 membres de 24 gouvernements cantonaux et 246 membres d'autorités de 176 villes ou communes. Pleinement convaincus, toutes et tous s'engagent en faveur de la RPT et recommandent de voter Oui au projet le 28 novembre prochain. La RPT est un projet de réforme globale qui permet une utilisation plus économe des finances limitées des collectivités publiques et qui assure une compensation équitable entre les régions. Grâce à la nouvelle répartition des tâches entre Confédération et cantons, on élimine des doublons dans l'intérêt des contribuables. La RPT confie aux cantons la responsabilité entre autres des institutions pour handicapés et des écoles spéciales, garantissant ainsi une solution proche des citoyens et un financement à long terme de ces institutions sociales. La Confédération et les cantons connaissent la sensibilité du domaine des handicapés. Des dispositions maximales ont donc été prises pour assurer le maintien des prestations actuelles.

Outre la répartition des tâches, la RPT établit également une juste péréquation entre les cantons financièrement forts et ceux financièrement faibles. De plus, les charges particulières des agglomérations et des régions de montagne seront désormais indemnisées. La RPT renforce ainsi la cohésion nationale et assure une bonne qualité de vie aux citoyennes et citoyens de l'ensemble du pays.

La Confédération, les cantons et les communes ont travaillé conjointement à cette réforme durant une dizaine d'années. La RPT est aujourd'hui un projet institutionnel et politico-financier décisif pour moderniser notre Etat fédéral dans le sens d'une Suisse orientée vers l'avenir.

La liste mise à jour des "Exécutifs en faveur de la RPT" peut être consultée sur le site www.perequation.ch.

Berne, le 12 novembre 2004

Renseignements:

- Canisius Braun, secrétaire de la CdC (tél. 031 320 30 00/ 079 456 92 92)